

RCS : TOURS
Code greffe : 3701

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de TOURS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1992 B 00537
Numéro SIREN : 388 204 596
Nom ou dénomination : DYADEM

Ce dépôt a été enregistré le 02/02/2022 sous le numéro de dépôt 1302

1- BILAN ACTIF

N° 2050

2021

Désignation de l'entreprise : SAS DYADEM		Durée ex. en nombre de mois* 12							
Adresse de l'entreprise : RUE EMILE DEWOITINE ZA LES PAPILLONS		Durée de l'ex. précédent* 12							
Numéro SIRET* 38820459600034		37210 PARCAY MESLAY							
		Néant <input type="checkbox"/> Ex. précédent (N-1) clos le :							
		Exercice N, clos le : 31/03/2021		31/03/2020					
		Brut 1		Amort., provis° 2		Net 3		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA							
I	Frais d'établissement *	AB		AC					
A N	Frais de développement*	CX		CQ					
C C	Concessions, brevets et droits similaires	AF	875 093	AG	770 865	104 227		120 386	
T	Fonds commercial (1)	AH	161 858	AI		161 858		161 858	
I R	Autres immobilisations incorporelles	AJ	174 551	AK	72 879	101 672		4 500	
F P	Avances et ac. sur immob. incorp.	AL		AM					
	Terrains	AN		AO					
I C	Constructions	AP		AQ					
M	Installat° tech., matériel et outillage ind.	AR	34 009	AS	32 225	1 784		2 525	
M R	Autres immobilisations corporelles	AT	1 712 101	AU	1 590 163	121 938		274 614	
P	Immobilisations en cours	AV		AW				178 937	
B	Avances et acomptes	AX		AY					
I	Participations évaluées (mise en équ.)	CS		CT					
L F	Autres participations	CU		CV					
I I	Créances rattachées à des participat°	BB		BC					
S N	Autres titres immobilisés	BD	1 974	BE		1 974		10 467	
E	Prêts	BF		BG					
	Autres immobilisations financières *	BH	523 346	BI		523 346		521 807	
TOTAL (II)		BJ	3 482 931	BK	2 486 132	1 016 799		1 275 095	
A S	Matières 1ères, approvisionnements	BL		BM					
C T	En cours de production de biens	BN		BO					
T	En cours de production de services	BP		BQ					
C	Produits Intermédiaires et fins	BR		BS					
C K	Marchandises	BT	2 613 857	BU	229 762	2 384 095		5 558 239	
I S	Avances et ac. versés sur cdes	BV		BW					
R C	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	5 719 235	BY	33 647	5 685 588		5 895 147	
C R	Autres créances (3)	BZ	2 130 713	CA		2 130 713		2 193 996	
U E	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC					
L D	VMP(dt act° propres) :	CD		CE					
I	Disponibilités	CF	157 992	CG		157 992		109 617	
R	Charges constatées d'avance (3)*	CH	193 374	CI		193 374		178 268	
TOTAL (III)		CJ	10 815 170	CK	263 409	10 551 762		13 935 268	
G	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW							
U	Primes de remboursement des obl. (V)	CM							
L	Ecart de conversion actif* (VI)	CN							
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	14 298 102	1A	2 729 541	11 568 561		15 210 363	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) part à - d'1 en des immob. fin. nettes :		CP	(3) Part à + d'un an		CR		
Classe de ré. de prop.*		Immobilisations :		Stocks :		Créances			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032

2- BILAN - PASSIF avant répartition

N° 2051

2021

Désignation de l'entreprise : SAS DYADEM		Néant		*
		Exercice N	Exercice N-1	
Capitaux propres	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 342 152)	DA	342 152	342 152
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input style="width: 100px; height: 15px; border: 1px solid black;" type="text" value="EK"/>)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	34 216	34 216
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées*(3) (dt prov.fluctuation cours <input style="width: 100px; height: 15px; border: 1px solid black;" type="text" value="B1"/>)	DF		
	Autres réserves (dt achat oeuvres origin. art. vivants* <input style="width: 100px; height: 15px; border: 1px solid black;" type="text" value="EJ"/>)	DG	4 727 384	4 682 431
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	90 688	64 953
	Subventions d'investissement	DJ		
Provisions réglementées*	DK			
	TOTAL (I)	DL	5 194 438	5 103 752
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
Dettes (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	865 508	3 344 382
	Emp.et dettes financières divers (dont emprunts particip <input style="width: 100px; height: 15px; border: 1px solid black;" type="text" value="EI"/>)	DV	10 810	111
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	4 575 058	5 948 937
	Dettes fiscales et sociales	DY	601 816	474 067
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
Autres dettes	EA	318 867	339 133	
Compt régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	2 064	
	TOTAL (IV)	EC	6 374 123	10 108 611
	Ecart de conversion passif* (V)	ED		
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	11 568 561	15 210 383
Renvois	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	(2) Dont Ecart de réévaluation libre	1D		
	Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme*	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	6 374 123	10 108 611	
(5) Dt concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	865 508	3 344 382	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise : SAS DYADEM						Néant		*		
		Exercice N						Exercice N-1		
		France		Exportation et Intrac.		Total				
Produits d'exploit.	Ventes de marchandises*	FA	25 914 809	FB	1 250 602	FC	27 165 410	30 242 913		
	Production vendue : - biens*	FD		FE		FF				
	- services*	FG	478 722	FH		FI	478 722	441 298		
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	26 393 531	FK	1 250 602	FL	27 644 133	30 684 212		
	Production stockée*						FM			
	Production immobilisée*						FN			
	Subventions d'exploitation						FO	4 000		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)						FP	189 621	124 003	
	Autres produits (1) (11)						FQ	1 545	45	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	27 839 299	30 808 280	
Charges d'exploit.	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS	18 245 356	26 536 555	
	Variation de stock (marchandises)*						FT	3 205 549	-2 633 988	
	Achats de mat. 1ères et autres approvisionnements (dts de douane inclus)*						FU	9 612	9 611	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	3 809 624	4 089 930	
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	144 516	165 731	
	Salaires et traitements*						FY	1 378 504	1 551 925	
	Charges sociales (10)						FZ	486 798	551 850	
	- Sur immobilisations : - dotations aux amortissements*						GA	218 306	252 549	
	Dotations d'exploitation : - Sur actif circulant : dotations aux provisions						GB	72 879		
- Pour risques et charges : dotations aux provisions						GC	97 899	101 920		
Autres charges (12)						GD				
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GE	83 248	97 740		
1- RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GF	27 752 290	30 723 823		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GG	87 008	84 436	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GH			
Produits financiers	Produits financiers de participations (5)						GI			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GJ			
	Autres Intérêts et produits assimilés (5)						GK	6 868	14 910	
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GL	20 162	20 534	
	Différences positives de change						GM		13	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GN			
Total des produits financiers (V)						GO				
charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GP	27 030	35 457	
	Intérêts et charges assimilés (6)						GQ			
	Différences négatives de change						GR	18 433	31 853	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GS	1	11	
Total des charges financières (VI)						GT				
2- RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GU	18 434	31 864		
3- RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GV	8 597	3 593		
						GW	95 605	88 030		

(Renvois : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS DYADEM		Néant		*
		Exercice N		Exercice N - 1
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	16 872	21 822
	Produits exceptionnels sur opérations en capital*	HB	116 850	57 708
	Reprise sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	133 722	79 530
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	4 757	11 771
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital*	HF	63 307	36 357
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	68 064	48 129
4- RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		HI	65 658	31 402
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices* (X)		HK	70 578	54 479
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	28 000 052	30 923 248
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	27 909 366	30 858 294
5- BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)		HN	90 686	64 953
R E N V O I S	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont - produits de locations immobilières	HY		
	- prod. d'exploit. afférents à des ex. antérieurs (à détailler au 8)	IG		
	(3) Dont - Crédit-bail mobilier*	HP		
	- Crédit-bail immobilier	HQ		
	(4) Dont charges d'expl. afférentes à des ex. antérieurs (à détailler au 8)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
	(6 bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		9 000
	(6 ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	(6 ter) Dont amort. exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
	(9) Dont transfert de charges	A1	38 967	57 868
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) Dont montant des cot. sociales obliga. hors CSG-CRDS A5	A2		
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	75 680	97 715	
(13) Dt primes cot.comp.pers.: facult. A6 Obl. A9 Dont cotisations facultatives Madelin (part déductible) A7 Dont cot. facult. aux nouveaux plans d'épargne retraite A8				
(7) Détails des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N			
	Charges except.	Produits except.		
PENALITES MARCHE	2 524			
AMENDES	551			
AJUSTEMENTS FOURNISSEURS CLIENTS	1 682			
VNC ELTS ACTIF CEDES	63 307			
PDT CESSION ELTS ACTIF CEDES			116 850	
(8) Détail des produits et charges des exercices antérieurs :	Exercice N			
	Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

ANNEXE

Exercice clos le : 31/03/2021

Durée : 12 mois

1 REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'ANC relatif au plan comptable général.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

2 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

OPTIONS RETENUES

	Date de première option	Option pour la comptabilisation		Non concerné
		en charges	à l'actif	
Frais d'acquisition des immobilisations corporelles et incorporelles	01/04/2005	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
des titres de participation		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
des autres titres immobilisés et des titres de placement		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Frais externes de formation nécessaires à la mise en service		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Coûts d'emprunts activables montant comptabilisé à l'actif pour l'exercice		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Dépenses de développement remplissant les critères d'activation montant comptabilisé en charges pour l'exercice		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

ACTIF IMMOBILISE

Valeurs brutes	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles.....	998 229	216 113	840	1 211 502
Terrains.....				
Constructions.....				
Installations techniques, matériel et outillage Industriels	34 009			34 009
Autres Immobilisations corporelles et immobilisations en cours et avances et acomptes	1 955 579	73 199	316 878	1 712 101
Immobilisations financières.....	532 275	1 545	8 500	525 320
Total.....	3 518 092	290 858	326 018	3 482 931

Amortissements	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles.....	709 486	82 220	840	770 865
Terrains.....				
Constructions.....				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	31 484	741		32 225
Autres immobilisations corporelles..	1 502 028	155 345	87 210	1 590 163
Total.....	2 242 997	218 306	88 050	2 393 253

Dépréciations de l'actif	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles.....		72 879		72 879
Immobilisations corporelles.....				
Immobilisations financières.....				
Total.....		72 879		72 879

2 NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

Frais d'établissement :

	Valeur nette	Taux amortissement
Frais de constitution.....		
Frais de premier établissement...		
Frais d'augmentation de capital..		

Fonds commercial :

Hors droit au bail, il s'élève à :	161 858	
Eléments achetés.....		
Eléments réévalués.....		
Eléments reçus en apport.....		161 858

COMPOSANTS IDENTIFIES

	Valeurs brutes	Amortissements et dépréciations	Valeurs nettes
Constructions			
Installations techniques, matériel et outillage industriels			
Autres immobilisations corporelles			

AMORTISSEMENTS

Les plans d'amortissement des immobilisations retiennent les méthodes suivantes :

Durées d'amortissement**Immobilisations non décomposées :**

amortissement en fonction des durées d'usage en application de la mesure de simplification pour les PME.

Modes d'amortissement

Les amortissements sont calculés en application du mode linéaire ou du mode dégressif.

	Immobilisations non décomposées		Immobilisations décomposées			
	Mode	Durée	structure		composants	
	Mode	Durée	Mode	Durée	Mode	Durée
Immobilisations incorporelles	L	12 MOIS				
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel et outillage industriels	L	36 A 60 MOIS				
Autres immobilisations corporelles	L OU D	36 A 96 MOIS				

2 NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

AUTRES POSTES DE L'ACTIF

- STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode du prix moyen pondéré.

Valeurs brutes	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Mat. 1ères, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Prod.intermédiaires et finis				
Marchandises	5 819 406	2 613 857	5 819 406	2 613 857
Total.....	5 819 406	2 613 857	5 819 406	2 613 857
Dépréciation des stocks	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Mat. 1ères, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Prod.intermédiaires et finis				
Marchandises	261 167	82 524	113 929	229 762
Total.....	261 167	82 524	113 929	229 762

- CREANCES, DISPONIBILITES ET COMPTES DE REGULARISATION

Créances représentées par des effets de commerce

Non recensé

Clients.....
Autres créances.....

Etat des créances :

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Actif immobilisé.....	523 348		523 348
Actif circulant et charges constatées d'avance.	8 043 321	8 043 321	

Produits à recevoir inclus dans les postes de bilan :

Immobilisations financières.....
Clients et comptes rattachés..... 606 544
Autres créances..... 1 772 566
Disponibilités.....

Charges constatées d'avance :

Cette rubrique ne contient que des charges ordinairement liées à l'exploitation normale de l'entreprise

Dépréciation des créances et autres postes d'actif

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Créances	54 996	15 375	36 724	33 647
Autres postes d'actif.....				
Total.....	54 996	15 375	36 724	33 647

3 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social (actions ou parts) :

	Nombre	Valeur nominale
Titres en début d'exercice.....	18 008	19,00
Titres émis.....		
Titres remboursés ou annulés.....		
Titres en fin d'exercice.....	18 008	19,00

Provisions :

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Provisions règlementées.....				
Provisions pour risques & charg				
Total.....				

Etat des dettes :

	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Etablissements de crédit.....	865 508	865 508		
Dettes financières diverses.....				
Fournisseurs.....	4 575 058	4 575 058		
Dettes fiscales et sociales.....	601 816	601 816		
Dettes sur immobilisations.....				
Autres dettes.....	329 678	329 678		
Produits constatés d'avance.....	2 064	2 064		
Total.....	6 374 123	6 374 123		

Dettes représentées par des effets de commerce :

Non recensé

Dettes financières.....	
Fournisseurs.....	
Autres dettes.....	

Charges à payer incluses dans les postes du bilan :

Emprunts et dettes auprès des établ. de crédit....	7 094
Emprunts et dettes financières diverses.....	
Fournisseurs.....	618 492
Dettes fiscales et sociales.....	229 659
Autres dettes.....	54 732

Produits constatés d'avance :

Cette rubrique ne contient que des produits ordinairement liés à l'exploitation normale de l'entreprise

--

4 ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des sûretés réelles

Poste de dette concerné	Montant de la dette	Nature des sûretés	Valeur nette comptable des biens donnés en garantie

Engagement donné

Intérêts sur emprunts.....

Avals et cautions.....

Autres engagements donnés.....

Cession de créances professionnelles en faveur de la BANQUE DE DEVELOPPEMENT des PME : 598 388.25 €.

Ces engagements sont intégrés dans le montant des découverts et concours bancaires.

Engagements réciproques

Effets escomptés non échus.....

Crédit-bail mobilier.....

Crédit-bail immobilier.....

Locations longue durée.....

Autres engagements réciproques.....

64 378

Engagements reçus

Avals et cautions.....

Autres engagements reçus.....

L'effectif moyen est de 37.93 dont 12.60 cadres.

Les indemnités de départ à la retraite sont évaluées à 48 437 € (charges comprises).

Effectifs

37,93

Autres informations significatives

Dans le cadre de la loi LME, les délais de paiements clients et fournisseurs ont été pris en compte au 31/03/2021. Ils apparaissent non significatifs et ne font pas l'objet d'une information chiffrée.

Le montant des honoraires facturés par le commissaire aux comptes est de 11 100 € HT.

REGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIETES :

Date d'entrée dans le groupe VAL DE FRANCE INFORMATIQUE : 01/04/2002 - Modalités de répartition de l'impôt sur les sociétés assis sur le résultat d'ensemble : la filiale SAS DYADEM reste débitrice envers la SA VAL DE FRANCE INFORMATIQUE de l'impôt éventuellement majoré de tous suppléments légaux payés par cette dernière sur ses bénéfices. Le montant est déterminé comme si la SAS DYADEM était imposée séparément.

3 ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS (suite)**AUTRES INFORMATIONS SIGNIFICATIVES**

L'épidémie Covid-19 a eu des conséquences sur la SAS DYADEM :

Les comptes de l'exercice clos le 31/03/2021, et arrêtés le 15/06/2021, s'en trouvent impactés de la manière suivante :

- Pour l'établissement de Paris, la mise en chômage partiel de deux personnes. Le montant de l'indemnité versée aux salariés pour la période du 19/03/2020 au 31/05/2020 s'élève à 5 457.45€ pour 275.50 heures, dont 4 723.03 € (233.50 heures) sur l'exercice au 31/03/2021, indemnité intégralement remboursée par l'état.
- Pour l'établissement de Bordeaux, la mise en chômage partiel de deux personnes. Le montant de l'indemnité versée aux salariés pour la période du 19/03/2020 au 31/05/2020 s'élève à 6 230.56 € pour 490 heures dont 4 639.60 € (364 heures) sur l'exercice au 31/03/2021, indemnité intégralement remboursée par l'état.
- Pour l'établissement de Nice, la mise en chômage partiel d'une personne. Le montant de l'indemnité de chômage partiel versée pour la période du 24/03/2020 au 31/05/2020 s'élève à 2 993.76 € pour 231 heures dont 2 449.25 € (189 heures) sur l'exercice au 31/03/2021, indemnité intégralement remboursée par l'état.
- Pour l'établissement de Parçay Meslay, la mise en chômage partiel de trente personnes. Le montant de l'indemnité de chômage partiel versée aux salariés pour la période du 19/03/2020 au 22/06/2020 s'élève à 61 647.69 € pour 4 815.25 heures dont 45 800.79 € (3740.75 heures) sur l'exercice au 31/03/2021. Cette indemnité a été remboursée par l'état pour 57 619.79 €. Il reste en charge pour la société 4 027.90 €.

- Réduction d'activité en raison des trois périodes de confinement.

L'estimation des pertes du chiffre d'affaire par rapport aux mêmes périodes de 2019 s'élèvent à :

- du 19/03/2020 au 31/05/2020 perte de 35.74 %
- du 30/10/2020 au 27/11/2020 perte de 16.15 %
- du 17/03/2021 au 11/05/2021 perte de 17.50 %

5 AUTRES INFORMATIONS

(suite)

- L'ouverture d'une ligne de crédit par Bpifrance de 1 000 000 € le 15/04/2020 a été intégralement remboursée :

- 15/10/2020 83 333 €
- 28/10/2020 916 667 € (remboursement anticipé)

La commission d'engagement payée s'élève à 4 020.08 € (0.40 %).
Les intérêts payés sur la période sont de 351.82 €.

Toutefois, les conséquences de l'épidémie de Covid - 19 ne font pas peser d'incertitudes sur la poursuite de l'exploitation de la SAS DYADEM pour les raisons suivantes :

- reprise progressive de l'activité des clients après le 1er confinement
- reprise des livraisons avec le retour à la normale du fonctionnement des transporteurs.

DYADEM
SAS au capital de 342 152 €
Les Papillons
37210 PARÇAY-MESLAY
Tél. 02 47 29 05 27 - Fax 02 47 29 04 28
RCS Tours B 308 204 004

en l'absence de la loi



DYADEM

Société par Actions Simplifiée au Capital de 342.152 Euros

Siège social : Zone d'activité du Papillon - 37210 PARCAY MESLAY

R.C.S. TOURS 388 204 596

**PROPOSITION DE RESOLUTION PORTANT SUR L'AFFECTATION
DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2021**

L'Assemblée Générale,

Approuve la proposition du Président et décide d'affecter le
bénéfice du dernier exercice dont elle constate l'existence et
s'élevant à

: 90.686 € :

Au poste « Autres réserves » en totalité étant observé que la réserve légale est intégralement dotée.

**ADOPTION DE LA RESOLUTION PAR L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE DU 30 SEPTEMBRE 2021**

---oOo---

Certifiée exacte par le Président.

---oOo---

Certifié conforme


> Rapport sur les comptes annuels

À l'Assemblée Générale de la Société DYADEM,

I. Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la société SAS DYADEM relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} avril 2020 à la date d'émission de mon rapport.

III. Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la Présidente et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

J'atteste de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

IV. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Présidente.

V. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Fondettes,
Le 14 septembre 2021



Nadia CASTILLE
Commissaire aux Comptes